

15 novembre 2022-01



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 29

L'an deux mille vingt-deux,

En exercice : 29

Le quinze novembre

Présents : 16

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Représentés : 4

Votants : 20

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2022

PRESENTS : ACQUATELLA Stéphanie, ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTOLINI Ghjuvan Filippu, FRANCONERI Suzanne, FROMBOLACCI Antoine, GALLETTI Anne-Marie, GALLETTI Joseph, GAMBOTTI Bruno, GIUDICELLI Isabelle, MONTI François, MORDICONI POLI Eugénie, PASQUINI Maud, SANTINI Pierre-Joseph, SAVELLI Jeanne Baptiste, VALDRIGHI Hervé

POUVOIRS : BRUSCHINI Vincent donne pouvoir a GALLETTI Joseph, NOVELLA Dominique donne pouvoir a GALLETTI Anne-Marie, GOUIN POMONTI Aurélie donne pouvoir a GIUDICELLI Isabelle, VALLICIONI Jacques donne pouvoir a VALDRIGHI Hervé

ABSENTS : CAPOROSSI Laurent, DUCROS Louis, GARIBALDI Denise, LORENZI Bernadette, LORENZI Lesia, MARCELLI Charles Félix, NICOLAI Louise, VINCI Elise, ZAMBONI Jean-Baptiste.

Monsieur GAMBOTTI Bruno a été nommé secrétaire.

15 novembre 2022-01 Objet : Convention particulière d'application de partenariat culturel et scientifique entre la Commune de Lucciana et l'INRAP (avenant N°1)

Contexte

La Commune de Lucciana participe à la recherche et à la valorisation du site archéologique de l'ancienne colonie de Mariana et de son territoire, des collections qui y sont liées et des recherches archéologiques qui y ont été menées par la création du Musée de site archéologique de Mariana – Prince Rainier III de Monaco. Cet établissement culturel municipal, qui bénéficie de l'appellation Musée de France, a vocation à conserver, étudier, enrichir et rendre accessible au public ses collections, mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion ainsi que de contribuer aux progrès et à la recherche (Loi n°2002-5 du 4 janvier 2002).

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a pour mission d'assurer, sur prescription de l'Etat, la détection et la sauvegarde par l'étude des éléments du patrimoine archéologique affectés par les travaux publics et privés concourant à l'aménagement du territoire. L'Inrap réalise l'exploitation scientifique des opérations archéologiques et la valorisation des résultats obtenus. Il concourt ainsi à la diffusion, auprès des différents publics, des connaissances archéologiques.

Une convention-cadre renouvelée en 2022

Soucieux de valoriser et de diffuser au mieux la recherche archéologique menée sur la commune de Lucciana et plus largement sur le territoire historique de l'ancienne colonie de Mariana, La Ville de Lucciana et l'Inrap ont signé une convention-cadre en novembre 2018 renouvelé en septembre 2022, première étape juridique de ce partenariat, elle est actée jusqu'en 2025. Afin de la rendre opérationnelle, il est nécessaire de modifier la convention d'application qui précise les engagements des parties.

Dans la continuité de la convention cadre de partenariat culturel et scientifique, les parties ont établi la convention particulière d'application signée le 9 juillet 2020. Celle-ci précisait le cadre d'une collaboration en vue de la conception, de la production et de la promotion du musée de site archéologique de Mariana – Prince Rainier III de Monaco, ci-dessous dénommé « le musée ».

Le présent avenant n°1 a pour objectif d'amender et de prolonger l'application de la convention particulière, ayant permis la réalisation du parcours permanent du musée, intégrant notamment des ressources (imprimés, images, vidéos, supports multimédia) de l'Inrap.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, décide :

- d'accéder à la proposition du Maire, s'agissant d'amender et de prolonger la convention d'application particulière avec l'INRAP sus-exposée.

- d'autoriser monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

VOTE : unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Lucciana, le 15 novembre 2022

Le Maire,

Joseph GALLETI



CONVENTION PARTICULIERE D'APPLICATION N°1
Pour le Musée de site archéologique de Mariana – Prince Rainier III de Monaco

AVENANT N°1

ENTRE

La Ville de Lucciana

Dont le siège est situé : Mairie de Lucciana, 1045 Corsu Lucciana – 20290 Lucciana

Représentée aux fins de signature par son Maire, Monsieur Joseph Galletti, en vertu de la délibération n°02 du Conseil Municipal de la Commune de Lucciana en date du 27 septembre 2022,

Ci-dessous dénommé « la Ville de Lucciana »,

d'une part,

ET

L'Institut national de recherches archéologiques préventives,

Etablissement public national à caractère administratif créé par l'article L.523-1 du code du Patrimoine et dont le statut est précisé aux articles R.545-24 et suivants du code du Patrimoine tel que modifié par le décret n°2016-1126 du 11 août 2016,

Dont le siège est situé : 121 rue d'Alésia - 75014 Paris,

Représenté par son président, Monsieur Dominique Garcia,

Ci-dessous dénommé « l'Inrap »,

d'autre part,

La Ville de Lucciana et l'Inrap sont ci-après désignés collectivement par les « **parties** ».

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Dans la continuité de la signature le 6 novembre 2018 d'une convention de partenariat culturel et scientifique, les parties ont établi la convention particulière d'application n°1, signée le 9 juillet 2020. Celle-ci précisait le cadre d'une collaboration en vue de la conception, de la production et de la promotion du musée de site archéologique de Mariana – Prince Rainier III de Monaco, ci-dessous dénommé « le musée ».

Le présent avenant a pour objectif d'amender et de prolonger l'application de la convention particulière n°1, ayant permis la réalisation du parcours permanent du musée, intégrant notamment des ressources (imprimés, images, vidéos, supports multimédia) de l'Inrap.

ARTICLE 2 : l'article 7 de la convention particulière n°1 est modifié comme suit :

7.1 Le comité de pilotage

Le comité de pilotage chargé de définir à chaque nouvelle saison culturelle la contribution de l'Inrap aux activités du musée est composé comme suit :

- Catherine Utrera, directrice interrégionale Midi-Méditerranée de l'Inrap
- Hervé Petitot, directeur adjoint scientifique et technique, Inrap Midi-Méditerranée
- Jean-Baptiste Jamin, chargé du développement culturel et de la communication, Inrap Midi-Méditerranée
- Ophélie de Peretti, directrice du musée de site archéologique de Mariana
- Jeanne Belgodere, régisseuse des collections, musée de site archéologique de Mariana
- Franck Léandri, directeur régional des affaires culturelles de Corse

Paraphe

7.2 Le conseil scientifique du musée

Le comité scientifique et technique a pour rôle de proposer des orientations muséographiques, de valider les contenus scientifiques, ainsi que le plan et la mise en forme de l'exposition permanente. Il participe aux choix des mobiliers archéologiques à exposer.

Il est composé de :

- Ophélie de Peretti, directrice du musée de site archéologique de Mariana
- Vincent Guichard, archéologue et directeur général de Bibracte
- Laurent Casanova, ingénieur d'études au Service régional de l'archéologie, Drac de Corse
- Dominique Vingtain, directrice du musée du Petit Palais et conservatrice en chef du Palais des Papes,
- Jérôme Magail, anthropologue et administrateur au Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco,
- Sophie Baertschi, conservatrice au Musée Romain d'Avenches,
- Frank Allegrini-Simonetti, responsable du site d'Aleria, Directeur du Patrimoine, Collectivité de Corse,
- Marc Bouiron, directeur scientifique et technique, Inrap

Le comité scientifique se réunit une fois par an, à la sollicitation de la Ville de Lucciana.

7.3 Suivi de la collaboration

Pour la Ville de Lucciana, le suivi de la collaboration sera assuré par Ophélie de Peretti, directrice du musée. Pour l'Inrap, le suivi de la collaboration sera assuré par Jean-Baptiste Jamin, chargé du développement culturel et de la communication de l'interrégion Midi-Méditerranée.

PLANNING PREVISIONNEL

Pose de la première pierre du Musée : septembre 2009

Appellation Musée de France : 2012

Signature de la convention cadre : 2018

Mise à disposition par l'Inrap des documents sollicités par le Musée : depuis janvier 2020

Ouverture au public : juin 2021

Inauguration du musée : 6 septembre 2022

Journées européennes de l'archéologie : annuellement troisième week-end de juin

ARTICLE 3 : l'article 9 de la convention particulière n°1 est modifié comme suit :

9 Durée de la convention

La présente convention s'inscrit dans la continuité de la précédente, échuë au 6 novembre 2021.

Elle entre en vigueur à sa date de signature et est conclue pour toute la durée d'exploitation du parcours permanent du musée conçu en concertation et tel que présenté à son ouverture.

ARTICLE 4 : PORTÉE DE L'AVENANT

Hormis les modifications prévues par les présentes, toutes les clauses de la convention particulière n°1 demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraintes aux nouvelles clauses contenues dans le présent avenant n°1, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en deux (2) exemplaires originaux

À Lucciana, le

A Paris, le

**Monsieur Joseph Galletti,
Maire de Lucciana**

**Monsieur Dominique Garcia
Président de l'Inrap**

Paraphe

--	--

Page 2/2



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 29

L'an deux mille vingt-deux,

En exercice : 29

Le quinze novembre

Présents : 16

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Représentés : 4

Votants : 20

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2022

PRESENTS : ACQUATELLA Stéphanie, ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTOLINI Ghjuvan Filippu, FRANCONERI Suzanne, FROMBOLACCI Antoine, GALLETTI Anne-Marie, GALLETTI Joseph, GAMBOTTI Bruno, GIUDICELLI Isabelle, MONTI François, MORDICONI POLI Eugénie, PASQUINI Maud, SANTINI Pierre-Joseph, SAVELLI Jeanne Baptiste, VALDRIGHI Hervé

POUVOIRS : BRUSCHINI Vincent donne pouvoir a GALLETTI Joseph, NOVELLA Dominique donne pouvoir a GALLETTI Anne-Marie, GOUIN POMONTI Aurélie donne pouvoir a GIUDICELLI Isabelle, VALLICIONI Jacques donne pouvoir a VALDRIGHI Hervé

ABSENTS : CAPOROSSI Laurent, DUCROS Louis, GARIBALDI Denise, LORENZI Bernadette, LORENZI Lesia, MARCELLI Charles Félix, NICOLAI Louise, VINCI Elise, ZAMBONI Jean-Baptiste.

Monsieur GAMBOTTI Bruno a été nommé secrétaire.

15 novembre 2022-02 Objet : Adhésion de la commune de EVENOS a la SPLM

Rappel du contexte

Pour rappel,

La commune de Lucciana est actionnaire à hauteur de 1% du capital social de la SPLM (Société Publique Locale Méditerranée). Elle a été informée le 04 août 2022, par le Président du Conseil d'Administration de la SPLM d'une demande d'adhésion qui lui a été présentée par Madame le Maire de la Commune d'Evenos. Les projets urbains engagés par la Commune d'Evenos nécessitent le recours à un aménageur confirmé. Cette dernière souhaite adhérer à la société dont nous sommes actionnaire, en rachetant 6 actions (représentant 1% du capital social, soit 9 000 euros) à la Commune de la Valette du Var. La Commune de la Valette du Var a confirmé son accord sur le principe de cette cession, qui devra être validé par l'assemblée délibérante de chaque collectivité actionnaire. Il est rappelé que le capital social de la SPLM est de 900 000 euros, prenant la forme de 600 actions de : 1500 euros. Elle est aujourd'hui composée de 7 actionnaires dont les prises de participations au capital social sont réparties comme suit :

Communes membres	Parts de la collectivité dans la société	Actions	Siège(s) au sein du conseil d'administration
La Valette du Var	66 %	396	11
Toulon	20 %	120	2
Signes	10 %	60	1
Calvi	1 %	6	1
Hyères les Palmiers	1 %	6	1
Lucciana	1 %	6	1
Pierrefeu du Var	1%	6	1
Total	100 %	600	18

Conformément aux articles 13 et 14 des statuts de la SPLM, l'adhésion de la Commune d'EVENOS se fera par le rachat d'actions à la Ville de la Valette du Var. Le nombre d'administrateurs de la Valette du Var sera diminué pour permettre la désignation d'un représentant de la Ville d'EVENOS au sein du conseil d'administration :

Communes membres	Parts de la collectivité dans la société	Actions	Siège(s) au sein du conseil d'administration
La Valette du Var	65 %	390	10
Toulon	20 %	120	2
Signes	10 %	60	1
Calvi	1 %	6	1
Hyères	1 %	6	1
Lucciana	1 %	6	1
Pierrefeu du Var	1 %	6	1
Evenos	1%	6	1
Total	100 %	600	18

En conséquence, je vous propose après en avoir délibéré ;

- Vu, le CGCT, notamment son article L. 1524-1 ;
- Vu, le code de commerce ;
- D'approuver l'adhésion de la Ville d'EVENOS à la SPLM

- D'approuver la cession de 6 actions par la Commune de la Valette du Var à la Commune d'EVENOS dans le capital social de la Société Publique Méditerranée représentant 9 000 € soit 1% du capital social ;
- D'approuver la nouvelle composition du Conseil d'Administration qui comprend 10 représentants pour la Commune de la Valette du Var et 1 pour la Commune d'EVENOS, les autres Communes sans modification ;
- D'autoriser le(s) représentant(s) de la Commune de Lucciana au Conseil d'Administration et aux Assemblées Générales de la SPLM, à valider l'adhésion de cette nouvelle commune ainsi que toute modification nécessaire des statuts de la société, relative à cette adhésion.
- D'autoriser Monsieur le maire à prendre toutes dispositions, à signer tout acte (statuts, ordre de mouvement, ...) ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur le Maire, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver l'adhésion de la Ville d'EVENOS à la SPLM
- D'approuver la cession de 6 actions par la Commune de la Valette du Var à la Commune d'EVENOS dans le capital social de la Société Publique Méditerranée représentant 9 000 € soit 1% du capital social ;
- D'approuver la nouvelle composition du Conseil d'Administration qui comprend 10 représentants pour la Commune de la Valette du Var et 1 pour la Commune d'EVENOS, les autres Communes sans modification ;
- D'autoriser le(s) représentant(s) de la Commune de Lucciana au Conseil d'Administration et aux Assemblées Générales de la SPLM, à valider l'adhésion de cette nouvelle commune ainsi que toute modification nécessaire des statuts de la société, relative à cette adhésion.
- D'autoriser Monsieur le maire à prendre toutes dispositions, à signer tout acte (statuts, ordre de mouvement, ...) ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

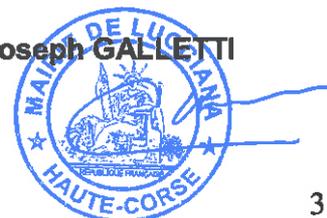
VOTE : unanimité pour l'abstention

Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 20

Lucciana, le 15 novembre 2022

Le Maire,

Joseph GALLETI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 29

L'an deux mille vingt-deux,

En exercice : 29

Le quinze novembre

Présents : 16

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Représentés : 4

Votants : 20

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2022

PRESENTS : ACQUATELLA Stéphanie, ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTOLINI Ghjuvan Filippu, FRANCONERI Suzanne, FROMBOLACCI Antoine, GALLETTI Anne-Marie, GALLETTI Joseph, GAMBOTTI Bruno, GIUDICELLI Isabelle, MONTI François, MORDICONI POLI Eugénie, PASQUINI Maud, SANTINI Pierre-Joseph, SAVELLI Jeanne Baptiste, VALDRIGHI Hervé

POUVOIRS : BRUSCHINI Vincent donne pouvoir a GALLETTI Joseph, NOVELLA Dominique donne pouvoir a GALLETTI Anne-Marie, GOUIN POMONTI Aurélie donne pouvoir a GIUDICELLI Isabelle, VALLICIONI Jacques donne pouvoir a VALDRIGHI Hervé

ABSENTS : CAPOROSSI Laurent, DUCROS Louis, GARIBALDI Denise, LORENZI Bernadette, LORENZI Lesia, MARCELLI Charles Félix, NICOLAI Louise, VINCI Elise, ZAMBONI Jean-Baptiste.

M Monsieur GAMBOTTI Bruno a été nommé secrétaire.

15 novembre 2022-05 **Objet : Création d'emplois non permanents dans la filière technique et animation ATA/ASA**

Monsieur le Maire explique que pour faire face à des besoins occasionnels, temporaires ou saisonniers au sein de l'ensemble des services de la commune, et faciliter la gestion des personnels contractuels, il importe de créer les emplois non permanents à temps complet ci-dessous, pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité, d'une durée de 12 et 6 mois, conformément aux articles L.332-23 1 et L332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique.

1. Création de trois emplois non permanents dans le cadre d'un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité d'**Adjoint territorial d'animation**, d'une quotité de travail de 35 heures, pour une durée de **12 mois**
2. Création de trois emplois non permanents dans le cadre d'un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité d'**Adjoint territorial d'animation**, d'une quotité de travail de 35 heures, pour une durée de **6 mois**

3. Création de trois emplois non permanents dans le cadre d'un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité d'**Adjoint technique territorial**, d'une quotité de travail de 35 heures, pour une durée de **12 mois**
4. Création de trois emplois non permanents dans le cadre d'un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité d'**Adjoint technique territorial**, d'une quotité de travail de 35 heures, pour une durée de **6 mois**

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, autorise :

- La création des emplois non permanents listée ci-dessus.

VOTE : unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Lucciana, le 15 novembre 2022

Le Maire,

Joseph GALLETI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 29

L'an deux mille vingt-deux,

En exercice : 29

Le quinze novembre

Présents : 16

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Représentés : 4

Votants : 20

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2022

PRESENTS : ACQUATELLA Stéfanie, ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTOLINI Ghjuvan Filippu, FRANCONERI Suzanne, FROMBOLACCI Antoine, GALLETTI Anne-Marie, GALLETTI Joseph, GAMBOTTI Bruno, GIUDICELLI Isabelle, MONTI François, MORDICONI POLI Eugénie, PASQUINI Maud, SANTINI Pierre-Joseph, SAVELLI Jeanne Baptiste, VALDRIGHI Hervé

POUVOIRS : BRUSCHINI Vincent donne pouvoir a GALLETTI Joseph, NOVELLA Dominique donne pouvoir a GALLETTI Anne-Marie, GOUIN POMONTI Aurélie donne pouvoir a GIUDICELLI Isabelle, VALLICIONI Jacques donne pouvoir a VALDRIGHI Hervé

ABSENTS : CAPOROSSI Laurent, DUCROS Louis, GARIBALDI Denise, LORENZI Bernadette, LORENZI Lesia, MARCELLI Charles Félix, NICOLAI Louise, VINCI Elise, ZAMBONI Jean-Baptiste.

Monsieur GAMBOTTI Bruno a été nommé secrétaire.

15 novembre 2022-06 Objet : Modification du tableau des effectifs de la commune - Changement de filière de deux agents par intégration directe

Monsieur le Maire, considérant la demande de deux agents de la collectivité qui souhaiteraient changer de filière par intégration directe, propose aux conseillers la modification du tableau des effectifs suivant :

1. Création de deux postes d'adjoint administratif territorial TC au 01/02/2023,
2. Suppression d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine TC au 01/02/2023,
3. Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial TC au 01/02/2023,

Le Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal,

-Vu le code général de la Fonction Publique

-Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

-Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

-Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

-Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

-Vu le décret n°2006-1692 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine.

-Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié, portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C

-Vu le décret n°2016-604 du 12 mai 2016 modifié, fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctions de catégorie C de la fonction publique territoriale

Vu la demande des agents,

Vu l'avis du comité technique en date du 10 novembre 2022,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE

▣ d'accéder à la proposition de Monsieur le Maire:

1. Création de deux postes d'adjoint administratif territorial TC au 01/02/2023,
2. Suppression d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine TC au 01/02/2023,
3. Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial TC au 01/02/2023,

- de modifier en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la Collectivité,

- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents ainsi nommés, et les charges sociales s'y rapportant, au budget de la Collectivité, aux article et chapitre prévus à cet effet.

VOTE : unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Lucciana, le 15 novembre 2022

Le Maire,

Joseph GALLETTI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 29

L'an deux mille vingt-deux,

En exercice : 29

Le quinze novembre

Présents : 16

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Représentés : 4

Votants : 20

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2022

PRESENTS : ACQUATELLA Stéphanie, ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTOLINI Ghjuvan Filippu, FRANCONERI Suzanne, FROMBOLACCI Antoine, GALLETTI Anne-Marie, GALLETTI Joseph, GAMBOTTI Bruno, GIUDICELLI Isabelle, MONTI François, MORDICONI POLI Eugénie, PASQUINI Maud, SANTINI Pierre-Joseph, SAVELLI Jeanne Baptiste, VALDRIGHI Hervé

POUVOIRS : BRUSCHINI Vincent donne pouvoir a GALLETTI Joseph, NOVELLA Dominique donne pouvoir a GALLETTI Anne-Marie, GOUIN POMONTI Aurélie donne pouvoir a GIUDICELLI Isabelle, VALLICIONI Jacques donne pouvoir a VALDRIGHI Hervé

ABSENTS : CAPOROSSI Laurent, DUCROS Louis, GARIBALDI Denise, LORENZI Bernadette, LORENZI Lesia, MARCELLI Charles Félix, NICOLAI Louise, VINCI Elise, ZAMBONI Jean-Baptiste.

Monsieur GAMBOTTI Bruno a été nommé secrétaire.

15 novembre 2022-07 Objet : Mise à jour du tableau des emplois de la commune - Tableau avancements de grade 2022

Monsieur le Maire informe, considérant les avancements de grade des agents de la collectivité, qu'il serait nécessaire de procéder à la transformation d'emplois permanents au sein de la filière administrative, technique et animation d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire à temps complet.

Il est proposé, afin de permettre à neuf agents de bénéficier d'un avancement de grade, de modifier le tableau des effectifs et de créer les emplois suivants à partir du 01/12/2022:

1. un emploi d'adjoint administratif territorial TC en emploi permanent d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe, échelle C1, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire,
2. un emploi d'adjoint administratif territorial principal 2ème classe TC en emploi permanent d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe, échelle C2, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire,
3. un emploi d'adjoint technique territorial TC en emploi permanent d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe, échelle C1, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire,

4. quatre emplois d'adjoints techniques territoriaux principaux 2^{ème} classe TC en emplois permanents d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, échelle C2, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire,
5. un emploi d'agent de maîtrise TC en emploi permanent d'Agent de Maîtrise Principal, échelle spécifique, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire,
6. un emploi d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe TC en emploi permanent d'Adjoint d'Animation Principal de 1^{ère} classe, échelle C2, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire,

Le Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Vu le code général de la Fonction Publique
 - Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les art. R.2313-3 et L.2313-1,
 - Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
 - Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux
 - Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
 - Vu le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,
 - Vu le décret n° 2016-1382 du 12 octobre 2016 modifiant le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.
 - Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié, portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C
 - Vu le décret n°2016-604 du 12 mai 2016 modifié, fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctions de catégorie C de la fonction publique territoriale
- Vu l'avis du comité technique en date du 10 novembre 2022,
Vu la délibération N° 6 du 15 novembre 2022-
Vu le tableau des agents promouvables,
Vu le tableau des emplois et des effectifs,

DECIDE

- d'accéder à la proposition de Monsieur le Maire
- de modifier le tableau des emplois permanents des fonctionnaires territoriaux de la commune tel que présenté en annexe, à compter du 1^{er} décembre 2022 :
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

VOTE : unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Lucciana, le 15 novembre 2022

Le Maire,

Joseph GALLETI



TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE LUCCIANA

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE LUCCIANA																				
PÔLE/SERVICE	EMPLOI	Date de création ou modification Référence délibération	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures	TNC	EMPLOIS								Grade minimum	Grade maximum	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (Article 1332-13)	Emploi pourvu	Emploi vacant	Emploi non pourvu	EFFECTIFS	
					Total (1)	En heures	En ETP	Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet emploi	Grade de l'agent qui occupe le poste							POSITION	
					A			B	C											
			TC									oui	non							
FILIERE ADMINISTRATIVE																				
DIRECTION GENERALE	Directeur Général des Services	27/09/2022-04	35					X			Attaché principal	Attaché	Attaché principal Attaché HC		X		oui	1		
PÔLE ADMINISTRATION GENERALE RESSOURCES HUMAINES	Directeur de l'administration générale et des Ressources Humaines	27/09/2022-04	35					X			Attaché principal	Attaché	Attaché principal Attaché HC		X	1			Attaché principal	Détaché Etat
	Directeur de l'administration générale et des Ressources Humaines	27/09/2022-04	35					X			Attaché principal	Attaché	Attaché principal Attaché HC		X		non			Détachement
PÔLE JURIDIQUE	Resp service juridique et commande publique	27/09/2022-04	35					X			Attaché	Attaché	Attaché principal Attaché HC		X		oui	1		
	Resp service juridique et commande publique	27/09/2022-04	35					X			Attaché			X		1			Accroissement Temporaire d'Activité Attaché Territorial	
ACCUEIL	Agent en charge de l'accueil de la mairie	15/11/2022	35							X	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif territorial	
GRH	Agent en charge de la gestion administrative des agents	27/09/2022-04	35							X	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 2ème classe	
COMMUNICATION	Agent en charge de la Communication	27/09/2022-04	35							X	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 2ème classe	

PÔLE FINANCES	Resp service finances	27/09/2022-04	35						X	Rédacteur principal de 1ère classe	Rédacteur	Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur principal de 1ère classe		X	1			Rédacteur principal de 1ère classe
	Agent en charge de la Comptabilité et gestion de la paie	27/09/2022-04	35						X	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 1ère classe
	Agent en charge de la Comptabilité Dépenses	15/11/2022	35						X	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 1ère classe
URBANISME	Agent en charge de la préparation des dossiers Urbanisme	27/09/2022-04	35						X	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 2ème classe
	Agent en charge de la préparation des dossiers Urbanisme	27/09/2022-04	35						X	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 2ème classe
ETAT CIVIL	Agent en charge de l'Etat civil et de l'accueil	27/09/2022-04	35						X	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif territorial
	Agent en charge de l'Etat civil et de l'accueil	27/09/2022-04	35						X	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif territorial

AFFAIRES SOCIALES	Agent en charge des Affaires scolaires et du social	27/09/2022-04	35						X	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 1ère classe
FONCIER	Agent en charge du Foncier et du Service Technique	27/09/2022-04	35						X	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 1ère classe
AFFAIRES GENERALES	Agent en charge du secretariat des Affaires generales / accueil	15/11/2022	35						X	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 2ème classe
ENVIRONNEMENT	Agent en charge du service Environnement et cadre de vie	27/09/2022-04	35						X	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 2ème classe
CADRE DE VIE	Agent en charge du service Environnement et cadre de vie	27/09/2022-04	35						X	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 1ère classe
	Agent en charge de l'adressage	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial			X		1			Accroissement Temporaire d'Activité Adjoint Technique
INFORMATIQUE	Agent en charge de la maintenance NTIC	15/11/2022	35						X	Adjoint administratif territorial	Adjoint Technique ou administratif	Adjoint administratif ou technique principal de 2ème classe Adjoint technique ou administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif territorial

AGENCE POSTALE	Agent en charge du fonctionnement de l'agence postale communale	27/09/2022-04	35						X	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe		X	1			Adjoint administratif principal de 1ère classe	
FILIERE TECHNIQUE																			
PÔLE TECHNIQUE	Directeur pôle technique et gestion de projet	27/09/2022-04	35						X	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial principal Ingénieur HC		X		oui	1		
	Collaborateur Technique cabinet du Maire	15/09/2022								Cabinet du maire			X		1			collaborateur technique	
	Resp du service technique	27/09/2022-04	35						X	Agent de maîtrise principal	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal Technicien principal de 2ème classe ou de 1ère classe		X		non	1	Agent de maîtrise principal	Disponibilité
Service voirie	Agent en charge de l'éclairage / marquage au sol	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique territorial	
	Agent en charge de la conduite d'engins	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique Principal de 1ère classe	
	Agent en charge de la Voirie tennis	15/11/2022	35						X	Agent de maîtrise principal	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal		X	1			Agent de maîtrise principal	
	Agent en charge de la Voirie village	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique territorial	
Service espaces verts	Agent en charge des espaces verts	27/09/2022-04	35						X	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal		X	1			Agent de maîtrise territorial	

	Agent en charge des espaces verts	15/11/2022	35						X	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1				Adjoint technique principal de 2ème classe
	Agent en charge des espaces verts	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1				Adjoint technique territorial
	Agent en charge de l'entretien des espaces verts	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1				Adjoint technique principal de 2ème classe
	Agent en charge des espaces verts	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1				Adjoint technique territorial
	Agent en charge des espaces verts	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1				Adjoint technique territorial
	Agent en charge des espaces verts	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1				Adjoint technique territorial
	Agent en charge des espaces verts	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1				Adjoint technique territorial
Service nettoyage et navette	Agent en charge de la conduite balayeuse et transport navette	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1				Adjoint technique principal de 1ère classe
	Agent en charge de l'entretien de la voirie et des écoles	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1				Adjoint technique territorial
Service collecte encombrants et déchets verts	Agent en charge du ramassage des encombrants	15/11/2022	35						X	Adjoint technique principal de 1ère classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1				Adjoint technique principal de 1ère classe

	Agent en charge du ramassage des encombrants	15/11/2022	35						X	Adjoint technique principal de 1ère classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique principal de 1ère classe
Service entretien des batiments	Agent en charge de l'entretien des batiments	15/11/2022	35						X	Adjoint technique principal de 1ère classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique principal de 1ère classe
Service nettoyage	Agent en charge de l'entretien du centre administratif	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique territorial
	Agent en charge de l'entretien de l'école de Pineto	27/09/2022-04		24					X	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique principal de 2ème classe
CANTINES SCOLAIRES																		
Ecole de Crucetta	Agent en charge de la restauration scolaire	15/11/2022	35						X	Adjoint technique principal de 1ère classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique principal de 1ère classe
	Agent en charge de la restauration scolaire	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique principal de 1ère classe
	Agent en charge de la restauration scolaire	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial			X		1			Accroissement Saisonnier d'Activité Adjoint Technique
Ecole de Casamozza	Agent en charge de la restauration scolaire	27/09/2022-04		20					X	Adjoint technique territorial			X		1			Accroissement Temporaire d'Activité Adjoint Technique

	Agent en charge de la restauration scolaire	27/09/2022-04		20					X	Adjoint technique territorial				X		1			Accroissement Temporaire d'Activité Adjoint Technique		
Ecole de Pineto	Agent en charge de la restauration scolaire	27/09/2022-04		20					X	Adjoint technique territorial				X		1			Accroissement Temporaire d'Activité Adjoint Technique		
	Agent en charge de la restauration scolaire	27/09/2022-04		20					X	Adjoint technique territorial				X		1			Accroissement Temporaire d'Activité Adjoint Technique		
COSEC																					
	Agent en charge de l'entretien du Cosec et de l'accueil	27/09/2022-04		35					X	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe			X		1		Adjoint technique principal de 1ère classe		
	Agent en charge de l'entretien du Cosec et de l'accueil	27/09/2022-04		35					X	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe			X		1		Adjoint technique principal de 1ère classe		
	Agent en charge de l'entretien du Cosec et de l'accueil	27/09/2022-04		35					X	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe			X		1		Adjoint technique principal de 2ème classe		
COMPLEXE SPORTIF																					
	Resp du complexe sportif et de l'accueil	27/09/2022-04		35					X	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe			X		1		Adjoint technique principal de 2ème classe		
	Agent en charge de l'entretien des installations sportives et espaces verts	27/09/2022-04		35					X	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe			X			non	1	Adjoint technique principal de 2ème classe	Disponibilité

	Agent en charge de l'entretien des installations sportives et espaces verts	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique territorial	
	Agent en charge de l'entretien des installations sportives et espaces verts	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2ème ou de 1ère classe		X	1			Adjoint technique territorial	
	Agent en charge de l'entretien des installations sportives et espaces verts	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial			X		1			Accroissement Temporaire d'Activité Adjoint Technique	
FILIERE ANIMATION																			
ALSH	Resp de la gestion et de l'animation de l'ALSH	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe Animateur ou Animateur principal de 2ème et 1ère classe		X	1			Adjoint d'animation principal de 1ère classe	
	Adjoint Resp de gestion et d'animation	15/11/2022	35						X	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint d'animation principal de 1ère classe	
	Adjoint Resp de gestion et d'animation	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X		non	1	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Disponibilité
	Adjoint Resp d'animation et encadrement d'enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation	
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	27/09/2022-04	20						X	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint d'animation principal de 2ème classe	

	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint d'animation principal de 2ème classe
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	08/06/2022	35						X	Adjoint territorial d'animation			X		1			Accroissement Saisonnier d'Activité Adjoint d'Animation
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	29/06/2021	35						X	Adjoint territorial d'animation			X		1			Accroissement Temporaire d'Activité Adjoint d'animation

	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants		35						X	Adjoint territorial d'animation			X		1			Contrat de remplacement
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants			8					X	Adjoint territorial d'animation			X		1			Contrat de remplacement
	Agent d'animation en charge d'encadrement d'enfants	29/06/2021	35						X	Adjoint territorial d'animation			X		1			Accroissement Saisonnier d'Activité Adjoint d'animation
BIBLIOTHEQUE	Agent en charge de l'animation de la Bibliothèque	29/06/2021		28						Adjoint technique territorial			X		1			Accroissement Saisonnier d'Activité Adjoint Technique
FILIERE MEDICO SOCIALE																		
ECOLES ATSEM																		
Crucetta	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04		20					X	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Adjoint d'animation principal de 2ème classe
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation

	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	APPRENTIE en charge de l'encadrement des enfants		35						X	Adjoint territorial d'animation			X		1			APPRENTISSAGE
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles
	Agent en charge de l'encadrement des enfants		35						X	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles			X		1			Contrat de remplacement

	Agent en charge de l'encadrement des enfants		35						X	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles			X		1			Contrat de remplacement
Casamozza	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Adjoint d'animation principal de 2ème classe
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Adjoint d'animation principal de 2ème classe
Pineto	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X		oui	1	

	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X		oui	1		
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	Adjoint territorial d'animation ou ATSEM principal de 2ème	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou ATSEM de 1ère classe		X		oui	1		
MULTI ACCUEIL																			
CRECHE	Directrice établissement Multi accueil petite enfance	27/09/2022-04	35						X	Educateur territorial de jeunes enfants	Educateur territorial de jeunes enfants	Educateur territorial de jeunes enfants classe exceptionnelle		X	1				Educateur de jeunes enfants
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure		X	1				Auxiliaire de puériculture de classe normale
	Agent en charge de la prévention, la promotion et l'éducation à la santé		20						X	Infirmier en soins généraux			X		1				Accroissement temporaire d'activité
	Agent en charge du service de restauration	27/09/2022-04		28					X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1				Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1				Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1				Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1				Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure		X	1				Auxiliaire de puériculture de classe supérieure

	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation ou Auxiliaire de puériculture de classe normale	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou Auxiliaire de puériculture de classe supérieure		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35							Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation ou Auxiliaire de puériculture de classe normale	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe ou Auxiliaire de puériculture de classe supérieure		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1			Adjoint territorial d'animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure		X	1			Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
	Agent en charge de l'encadrement des enfants		35						X	Adjoint territorial d'animation			X		1			Contrat de remplacement
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	08/03/2022	35						X	Adjoint territorial d'animation			X		1			Accroissement Saisonnier d'Activité Adjoint d'Animation
	Agent en charge de l'encadrement des enfants		35						X	Auxiliaire de puériculture de classe normale			X		1			Contrat de remplacement
	APPRENTIE en charge de l'encadrement des enfants		35						X	Adjoint territorial d'animation			X		1			APPRENTISSAGE
	Agent en charge de l'encadrement des enfants	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial d'animation	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X		oui	1	

FILIERE CULTURELLE																	
MUSEE	Directrice du musée	27/09/2022-04	35				X			Attaché territorial de conservation (patrimoine)	Attaché territorial de conservation (patrimoine)	Attaché territorial de conservation (patrimoine)		X	1		Attaché territorial de conservation (patrimoine)
	Resp du service technique	27/09/2022-04	35					X		Adjoint technique territorial	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème ou 1ère classe		X	1		Adjoint technique territorial
	Agent en charge de la gestion des collections	27/09/2022-04		28					X	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème ou 1ère classe		X	1		Adjoint territorial du patrimoine
	Agent d'accueil et de médiation	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème ou 1ère classe		X	1		Adjoint territorial du patrimoine
	Agent d'accueil et de médiation	08/03/2022	35						X	Adjoint territorial du patrimoine			X		1		Accroissement Temporaire d'Activité Adjoint d'animation
	Agent d'accueil et de médiation	30/11/21/09	35						X	Adjoint territorial du patrimoine			X		1		Accroissement Temporaire d'Activité Adjoint d'animation
	APPRENTI Chargé de communciation et d'accueil	27/09/2022-04	35						X	Adjoint territorial du patrimoine			X		1		APPRENTISSAGE
	Agent en charge de la documentation et médiation numérique	27/09/2022-04	35					X		Assistant territorial de conservation du patrimoine	Assistant de conservation	Assistant de conservation principal de 2ème ou 1ère classe		X		oui	1
	Agent en charge des publics	27/09/2022-04	35					X		Assistant territorial de conservation du patrimoine	Assistant de conservation	Assistant de conservation principal de 2ème ou 1ère classe		X		oui	1
	Agent en charge de la documentation et médiation numérique	27/09/2022-04	35					X		Assistant territorial de conservation du patrimoine	Assistant de conservation	Assistant de conservation principal de 2ème ou 1ère classe	X			oui	1
TOTAUX																	
			3975	236	4211	120,31									112	0	13

Pour rappel : Article L. 214-2 "Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3. Dans ce cas, le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé sont précisés.
Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent."

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 27 SEPTEMBRE 2022

Commune de Lucciana

Article L313-1 du code général de la fonction publique

DETACHEMENT	
DETACHE	1
CONTRACTUEL	23
STAGIAIRE	
APPRENTI	3
DISPONIBILITE	
COLLABORATEUR CAB.	
TITULAIRE	85
TOTAL	112



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 29

L'an deux mille vingt-deux,

En exercice : 29

Le quinze novembre

Présents : 16

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Représentés : 4

Votants : 20

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2022

PRESENTS : ACQUATELLA Stéphanie, ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTOLINI Ghjuvan Filippu, FRANCONERI Suzanne, FROMBOLACCI Antoine, GALLETTI Anne-Marie, GALLETTI Joseph, GAMBOTTI Bruno, GIUDICELLI Isabelle, MONTI François, MORDICONI POLI Eugénie, PASQUINI Maud, SANTINI Pierre-Joseph, SAVELLI Jeanne Baptiste, VALDRIGHI Hervé

POUVOIRS : BRUSCHINI Vincent donne pouvoir a GALLETTI Joseph, NOVELLA Dominique donne pouvoir a GALLETTI Anne-Marie, GOUIN POMONTI Aurélie donne pouvoir a GIUDICELLI Isabelle, VALLICIONI Jacques donne pouvoir a VALDRIGHI Hervé

ABSENTS : CAPOROSI Laurent, DUCROS Louis, GARIBALDI Denise, LORENZI Bernadette, LORENZI Lesia, MARCELLI Charles Félix, NICOLAI Louise, VINCI Elise, ZAMBONI Jean-Baptiste.

Monsieur GAMBOTTI Bruno a été nommé secrétaire.

15 novembre 2022-08 Objet : Modification du plan de financement du complexe de tennis

Monsieur le Maire informe que deux délibérations avaient été prises le 22 décembre 2020 pour présenter le projet de création d'un complexe sportif de tennis attenant à la Ligue Corse de Tennis et la couverture de deux terrains en terre battue.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de retirer ces deux délibérations.

En effet, un nouveau plan de financement prévisionnel prévoit la réalisation des travaux en deux tranches pour un cout global de 3 514 208 € HT.

Plan de financement :

1^{ère} tranche ferme :

Montant HT de l'opération :	1 619 000 HT
Agence Nationale du sport 27,98%	453 000 HT
Collectivité de corse 27,80%	450 000 HT
Commune 44,22%	716 000 HT

2^{ème} tranche conditionnelle : (sous réserve de l'obtention de financements)

Montant HT de l'opération : 1 895 208 HT

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter le plan de financement détaillée ci-dessus,
- Dit que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront prévus au BP 2022,
- D'abroger les dispositions des délibérations en date du 09 juin et 22 décembre 2020

VOTE : unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Lucciana, le 15 novembre 2022

Le Maire,

Joseph GALLETI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 29

L'an deux mille vingt-deux,

En exercice : 29

Le quinze novembre

Présents : 16

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Représentés : 4

Votants : 20

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2022

PRESENTS : ACQUATELLA Stéphanie, ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTOLINI Ghjuvan Filippu, FRANCONERI Suzanne, FROMBOLACCI Antoine, GALLETTI Anne-Marie, GALLETTI Joseph, GAMBOTTI Bruno, GIUDICELLI Isabelle, MONTI François, MORDICONI POLI Eugénie, PASQUINI Maud, SANTINI Pierre-Joseph, SAVELLI Jeanne Baptiste, VALDRIGHI Hervé

POUVOIRS : BRUSCHINI Vincent donne pouvoir a GALLETTI Joseph, NOVELLA Dominique donne pouvoir a GALLETTI Anne-Marie, GOUIN POMONTI Aurélie donne pouvoir a GIUDICELLI Isabelle, VALLICIONI Jacques donne pouvoir a VALDRIGHI Hervé

ABSENTS : CAPOROSSI Laurent, DUCROS Louis, GARIBALDI Denise, LORENZI Bernadette, LORENZI Lesia, MARCELLI Charles Félix, NICOLAI Louise, VINCI Elise, ZAMBONI Jean-Baptiste.

Monsieur GAMBOTTI Bruno a été nommé secrétaire.

15 novembre 2022-09 Objet : Création d'un poste de collaborateur de cabinet

Monsieur le Maire informe l'assemblée,

Conformément à l'article L333-1 du code général de la fonction publique le conseil municipal peut librement décider du nombre maximum de collaborateurs de cabinet en fonction de la strate démographique de la collectivité (*ex : 1 collaborateur lorsque la population de la commune est inférieure à 20.000 habitants ...*).

Monsieur le Maire précise qu'aucun recrutement de collaborateur de cabinet ne peut intervenir en l'absence de crédits disponibles au chapitre budgétaire et à l'article correspondant.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

La création, pour son cabinet :

- un emploi de conseiller technique

et d'inscrire les crédits au chapitre budgétaire correspondant.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, décide :

Vu l'article 110 de la loi n°84-53 du 26/01/84 portant statut de la F.P.T,
Vu le décret n°87-1004 du 16/12/87 relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales,

- d'adopter la proposition de Monsieur le Maire,

Le titre II du décret précité détermine le plafond de rémunération : La rémunération individuelle de chaque collaborateur de cabinet est fixée par l'autorité territoriale. Elle comprend un traitement indiciaire, l'indemnité de résidence et le supplément familial de traitement y afférents ainsi que, le cas échéant, des indemnités.

► Le traitement indiciaire ne peut en aucun cas être supérieur à 90 % du traitement correspondant soit à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité ou de l'établissement occupé par un fonctionnaire, soit à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par un fonctionnaire en activité dans la collectivité ou l'établissement.

► Le montant des indemnités ne peut en aucun cas être supérieur à 90 % du montant maximum du régime indemnitaire institué par l'assemblée délibérante de la collectivité ou de l'établissement et servi au titulaire de l'emploi fonctionnel ou du grade de référence mentionnés au deuxième alinéa. Le titre III du même décret fixe les effectifs des collaborateurs de cabinet en fonction de la population de la collectivité.

Par conséquent, dans les conditions fixées par l'article 110 de la loi du 26 janvier 1984 précitée et par son décret d'application n°87-1004 du 16 décembre 1987. Il convient donc de prévoir les crédits nécessaires à ce recrutement.

L'incidence financière consécutive à cette création de poste sera imputée sur les articles correspondants aux charges de personnel du chapitre 012.

VOTE : unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Lucciana, le 15 novembre 2022

Le Maire,

Joseph GALLETI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 29

L'an deux mille vingt-deux,

En exercice : 29

Le quinze novembre

Présents : 16

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire**.

Représentés : 4

Votants : 20

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2022

PRESENTS : ACQUATELLA Stéfanie, ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTOLINI Ghjuvan Filippu, FRANCONERI Suzanne, FROMBOLACCI Antoine, GALLETTI Anne-Marie, GALLETTI Joseph, GAMBOTTI Bruno, GIUDICELLI Isabelle, MONTI François, MORDICONI POLI Eugénie, PASQUINI Maud, SANTINI Pierre-Joseph, SAVELLI Jeanne Baptiste, VALDRIGHI Hervé

POUVOIRS : BRUSCHINI Vincent donne pouvoir a GALLETTI Joseph, NOVELLA Dominique donne pouvoir a GALLETTI Anne-Marie, GOUIN POMONTI Aurélie donne pouvoir a GIUDICELLI Isabelle, VALLICIONI Jacques donne pouvoir a VALDRIGHI Hervé

ABSENTS : CAPOROSSI Laurent, DUCROS Louis, GARIBALDI Denise, LORENZI Bernadette, LORENZI Lesia, MARCELLI Charles Félix, NICOLAI Louise, VINCI Elise, ZAMBONI Jean-Baptiste.

Monsieur GAMBOTTI Bruno a été nommé secrétaire.

15 novembre 2022-10 Objet : Adhésion de la commune de Lucciana au dispositif « Climat et Résilience »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal,

La politique nationale de gestion intégrée du trait de côte déclinée par la loi « Climat et Résilience » prévoit l'établissement d'une liste de communes dont la politique d'aménagement du littoral doit être adaptée aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral.

Les communes listées devront réaliser une cartographie d'évolution du trait de côte à court (0 - 30 ans) et long (30 - 100 ans) termes dans le cadre de la planification urbaine. Cette cartographie constituera le socle des nouvelles mesures qui visent les biens existants dans les zones exposées au recul du trait de côte et les constructions autorisées dans la zone exposée à long terme.

Les communes incluses dans la liste bénéficieront d'un appui technique et financier de l'État pour réaliser ces cartographies. Ce zonage sera ensuite intégré dans les documents d'urbanisme des communes et des intercommunalités.

Le décret n°2022-750 en date du 29 avril 2022 a établi une première liste de 126 communes qui ont fait le choix de s'inscrire dans cette démarche. Aussi, conformément à ce que prévoit la loi, cette liste contenue dans le décret est évolutive. Elle sera adaptée en fonction de la consultation des conseils municipaux, qui est appelé à se poursuivre après la publication de ce décret

Ainsi, je sollicite votre avis quant à l'intégration de notre commune à ce dispositif.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, décide :

- D'accéder à la proposition du Maire,
- D'autoriser monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération

VOTE : unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Lucciana, le 15 novembre 2022

Le Maire,

Joseph GALLETI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 29

L'an deux mille vingt-deux,

En exercice : 29

Le quinze novembre

Présents : 16

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Représentés : 4

Votants : 20

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2022

PRESENTS : ACQUATELLA Stéphanie, ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTOLINI Ghjuvan Filippu, FRANCONERI Suzanne, FROMBOLACCI Antoine, GALLETTI Anne-Marie, GALLETTI Joseph, GAMBOTTI Bruno, GIUDICELLI Isabelle, MONTI François, MORDICONI POLI Eugénie, PASQUINI Maud, SANTINI Pierre-Joseph, SAVELLI Jeanne Baptiste, VALDRIGHI Hervé

POUVOIRS : BRUSCHINI Vincent donne pouvoir a GALLETTI Joseph, NOVELLA Dominique donne pouvoir a GALLETTI Anne-Marie, GOUIN POMONTI Aurélie donne pouvoir a GIUDICELLI Isabelle, VALLICIONI Jacques donne pouvoir a VALDRIGHI Hervé

ABSENTS : CAPOROSSI Laurent, DUCROS Louis, GARIBALDI Denise, LORENZI Bernadette, LORENZI Lesia, MARCELLI Charles Félix, NICOLAI Louise, VINCI Elise, ZAMBONI Jean-Baptiste.

Monsieur GAMBOTTI Bruno a été nommé secrétaire.

15 novembre 2022-11 Objet : Concours décorations de Noël

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que cette année, à nouveau, la Commune va organiser un concours des plus belles décorations de Noël. Il s'agit de décorer avec soin et de faire preuve d'imagination pour égayer un balcon, un jardin ou encore une devanture en tenant compte de l'aspect écologique. Le concours s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux commerçants.

L'objectif est d'insuffler un esprit de fête sur la Commune durant cette période. Les décorations seront appréciées selon plusieurs critères. L'originalité sera récompensée tout comme la sobriété énergétique. Un jury composé d'élus et d'administrés, après visite sur site, se réunira pour décerner les trois prix correspondants aux trois catégories ci-après :

- jardin / maison comportant les plus belles décorations : 400 €
- balcon / appartement le mieux décoré : 250 €
- commerce : le mieux décoré, lot d'une valeur de 250 €

Les prix décernés ne pourront pas être cumulables.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, décide :

-d'attribuer les trois prix correspondants aux trois catégories ci-après :

- jardin / maison comportant les plus belles illuminations : 400 €

- balcon / appartement le mieux décoré : 250 €

- commerce : le mieux décoré, lot d'une valeur de 250 €

-Dit que les prix décernés ne pourront pas être cumulables

VOTE : unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Lucciana, le 15 novembre 2022

Le Maire,

Joseph GALLETTI

